

## Gymnastique féminine Examen – Juges « J2 » NUITS-SAINT-GEORGES 28 mai 2022

Le Comité régional organise un examen «juges J2» pour les «juges» de « gymnastique féminine »

<b>Organisateur</b>	<b>Comité Régional Bourgogne – Franche-Comté et Commission Technique Régionale</b>
<b>Public concerné :</b>	Age : avoir 15 ans dans l'année Pré-requis : être licencié / être titulaire de la carte juges 1 <sup>er</sup> échelon / avoir noté des compétitions districales, départementales ou régionales / avoir suivi le recyclage de l'année en cours
<b>Contenu :</b>	Validation par un examen du niveau Juge 2 <sup>e</sup> échelon
<b>Lieu, dates et horaires :</b>	Lieu : Nuits-St-Georges – <b>salle Jean Macé</b> – à coté de la Mairie (parking du jardin anglais) Date-s : <b>28 mai 2022</b> Horaires – Accueil : <b>09 h</b> Début : <b>09 h 15</b> – Fin : <b>17 h 00</b>
<b>Conditions de repas et d'hébergement :</b>	Repas prix en commun compris dans le prix
<b>Amener :</b>	De quoi prendre des notes / le programme fédéral 2021-22
<b>Contact le jour du stage</b>	<b>THOMAS Isabelle – 06 47 70 34 66 DESVIGNES Olivier 06 81 75 78 82</b>
<b>Inscription :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date limite d'inscription : <b>10 avril 2022 (date impérative pour déclaration à la fédération)</b></li> <li>• Date limite de retour des autorisations et de règlement : <b>15/05/2022</b></li> <li>• Coût : <b>15 €</b></li> <li>• Nombre minimum de stagiaires : <b>1</b>      Nombre maximum de stagiaires : <b>/</b></li> </ul> <p><b>Inscription directement sur le site internet*</b></p> <p>À régler <b>uniquement</b> par virement : <b>Le RIB est disponible sur l'accusé de réception de demande d'inscription</b> Code à indiquer <b>absolument</b> avec le paiement par virement : <b>GF-examen-juges-J2-28/05/2022</b> Aucune inscription n'est prise en compte sans règlement. <b>Pour toute demande d'information concernant les stages : <a href="mailto:stages@fscf-bfc.fr">stages@fscf-bfc.fr</a></b></p>
<b>Autorisation parentale :</b>	<b>À joindre obligatoirement à toute inscription de stagiaire mineur (e).</b> Elle doit être remplie par les parents ou tuteurs et arriver au siège <b>avant la date limite de retour des autorisations ci-dessus.</b> Elle est accessible « <b>pré-remplie</b> » lors de l'inscription depuis l'instance internet des associations <b><a href="#">Formulaire vierge</a></b>
<p>* Pour toute inscription par internet <b>un accusé de réception est envoyé directement aux stagiaires, correspondants et trésoriers</b> de l'association (si les courriels sont bien renseignés dans l'instance de l'association).</p> <p>* <b><a href="#">Mode d'emploi pour s'inscrire depuis l'instance internet</a></b> Le stage terminé, après vérification des présences, les attestations et les factures acquittées sont créées et sont disponibles dans l'instance de l'association.</p>	

En cas de besoin, vous pouvez nous contacter au Comité Régional.  
Avec nos cordiales salutations.

**Marc LÉCHENNE**  
Président du Comité Régional  
**Jean-Pierre ARNOUD**  
Chargé de formation

**Grochulska Corinne – Thomas Isabelle**  
Responsable-s de commission